



www.angers.fr

**Présentation Berges de Maine au Conseil
Consultatif de Quartier et Comité de Coopération**

Etaient présents :

- Sophie Briand-Boucher : Adjointe du quartier centre ville
- Jean-Luc Rotureau : Adjoint à l'urbanisme et au logement.
- Christophe Lesort : Chef de la mission Berges
- Maryvonne Fleury-Lourson : Directrice de l'Action Territoriale et Jeunesse
- Christophe Baron : Agent de développement pôle territorial centre ville

Présentation de la soirée par Sophie Briand-Boucher qui se déroulera en quatre temps :

- Présentation du projet Berges de Maine par Jean-Luc Rotureau et Christophe Lesort
- <http://www.angers.fr/projets-et-politiques/rives-nouvelles/synthese-des-propositions-des-3-equipes/index.html>
- Intervention de deux habitants participant aux groupes de concertation pour énoncer l'avancé de leur travaux.
- Echanges avec la salle.

Différents questionnements ont été avancés lors des échanges avec les personnes présentes.

- Comment faire aujourd'hui avec les voies sur Berges ?

Le projet Berges de Maine ne concerne pas que les voies sur berges. La circulation n'est pas un préalable au projet, mais doit être traitée dans sa globalité, c'est la raison pour laquelle la circulation automobile n'est pas traitée à part.

Les pratiques des usagers automobiles doivent aussi changer avec la multimodalité des transports : l'arrivée du tramway avec des parkings de stationnement en entrée de ville, le nouveau réseau de bus.

Les voies sur Berges seront utilisées tant qu'elles resteront faciles d'accès. Actuellement, il est plus facile de passer par les voies sur berges que par les boulevards extérieurs. Des solutions comme à Lyon (traitement du bitume) ont permis de réduire la vitesse. C'est un ensemble d'astuces qui permettront de trouver des solutions. Par exemple : le boulevard Foch qui était en deux fois deux voies avec des feux est aujourd'hui beaucoup plus fluide en deux fois une voie sans aucun feu.

Jean-Luc Rotureau explique que les voies sur Berges est une question de toute l'agglomération angevine et pas uniquement de la ville de par leur fréquentation. Une liaison Sud permettrait de redistribuer le trafic automobile. Un échangeur permettant de partir de Monplaisir vers Nantes est aussi en cours de réflexion.

**Présentation Berges de Maine au Conseil
Consultatif de Quartier et Comité de Coopération**

A ce jour, aucune solution n'a été apportée, ce sont les équipes d'urbanistes qui vont réfléchir aux solutions.

- Pourquoi les Conseils Consultatifs de Quartier (Centre Ville, Doutre, Ney-Chalouère) directement concernés par les Berges de Maine n'ont pas été retenus pour la concertation ?

Le tirage au sort des habitants pour participer à la concertation a été privilégié, ceci a été fait dans un principe d'équité. De plus, le périmètre des Berges de Maine ne concerne pas seulement ces trois quartiers, mais pratiquement tous les quartiers de la ville.



La municipalité est prête à écouter toutes les propositions des Angevins. Des commentaires sont possibles sur le site pour tous les angevins. (En bas de la page).

<http://www.angers.fr/projets-et-politiques/rives-nouvelles/les-angevins-appelles-a-rever-leurs-berges/des-visites-sur-le-terrain-pour-stimuler-l-imagination/samedi-24-avril-escapade-en-bord-de-main/index.html>

- Le projet Berges de Maine est-il mené avec le Conseil de Développement de la Région ?

Le Conseil de Développement de la Région a interpellé Christophe Lesort.

**Présentation Berges de Maine au Conseil
Consultatif de Quartier et Comité de Coopération**

- Comment sont prises en compte les inondations dans le périmètre Berges de Maine ?

Les Berges de Maine sont soumis aux règles du Plan de Prévention des Risques et Inondations. Le Carré Lumière qui est actuellement en construction est donc soumis à ce PPRI.

Quelles envies pour les Berges de Maine ?

- Ne pas attendre les travaux concernant les voies sur Berges et mettre en place des expériences ponctuellement. (Ex : Passer la 2X2 voies en 1x2 voies par la mise en place de pots de fleurs et laisser l'autre voie à l'usage des piétons, vélos, rollers - Utilisation de la deuxième voie en voie de bus uniquement).
- Que le périmètre St Serge - Baumette ne soit pas qu'une zone végétale, profiter des quais de Maine pour leur redonner valeur passée.
- Assurer le franchissement de la Maine pour les piétons et cyclistes.
- Installation de halles sur les berges.
- Proposition d'un marché sur les berges tous les samedis (Ex. : Lyon)
- Profiter des berges de la Maine pour un accueil touristique, le tourisme est sous exploité.
- Que les berges deviennent seulement une desserte locale.
- Transformer les voies sur berge en parking.
- Liaison directe entre le château et la Maine pour les piétons.
- Impliquez les écoles dans le projet.